



COLLECTIVITE DE SAINT-MARTIN

Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
Service des sports

APPEL À PROJETS RELATIF AU « **Ticket Sport 2020** »

Date limite de dépôt est fixée au Mercredi 08 Juillet 2020 à 12h00

Un **dispositif** créé en 1998 par l'Office Municipal des Sports (OMS) permettant d'offrir durant les grandes vacances un panel d'activités physiques et sportives en faveur des jeunes du territoire âgés de **7 à 14 ans**.

Il a pour objectif de valoriser l'épanouissement de l'enfant à travers des activités diversifiées tout en favorisant l'autonomie et le vivre-ensemble.

Depuis plusieurs mois, nous sommes confrontés à une situation sans précédent qui a d'importantes conséquences sur les apprentissages et la vie de nos enfants du territoire. Malgré la mobilisation exceptionnelle des équipes éducatives et de nos professeurs, la période de confinement s'est en effet traduite, non seulement par des conditions d'apprentissage rendues plus difficiles, mais également par la réduction sensible des relations sociales.

Après le confinement, un besoin positif d'expériences collectives, de partage et de remobilisation des savoirs doit être pris en compte et fédérer tous les acteurs.

Notre opération a donc pour objectif de répondre à cet enjeu dans le respect des consignes sanitaires.

Dans le contexte sanitaire actuel, nous avons décidé de scinder le dispositif en deux périodes et privilégier les activités sans contact direct.

- **Période A : du 15 Juillet 2020 au 30 Juillet 2020 de 08h00 à 12h00**
- **Période B : du 31 Juillet 2020 au 14 Août 2020 de 08h00 à 12h00**

1. L'offre sportive

Le choix des disciplines sportives retenues est :

- **Athlétisme** pour les 7 ans à 14 ans
- **Escrime** pour les 7 ans à 14 ans
- **V.T.T** pour les 7 ans à 14 ans
- **Beach Tennis** pour les 7 ans à 14 ans
- **Voile – Kayak – Optimiste** pour les 7 ans à 14 ans
- **Excursions en catamaran** pour les 7 ans à 14 ans
- **Zumba – Danse** pour les 7 ans à 14 ans
- **Jeux de société** pour les 7 ans à 14 ans
- **Jeux d'adresse (jeux de table : babyfoot, billard, hockey, ping pong)** pour les 7 ans à 14 ans

Le projet s'adresse aux enfants âgés de 7 à 14 ans. Ils seront répartis par catégorie d'âge dans chaque période :

Période A :

7 – 8 ans : 12 enfants
9 – 10 ans : 12 enfants
11 – 12 ans : 12 enfants
13 – 14 ans : 12 enfants
Total : 48 enfants

Période B :

7 – 8 ans : 12 enfants
9 – 10 ans : 12 enfants
11 – 12 ans : 12 enfants
13 – 14 ans : 12 enfants
Total : 48 enfants

Un total de 96 enfants touchés pour le dispositif « Ticket Sport »

1. Identification du porteur de projet

Fiche d'identification	
NOM ou raison sociale	
Statut juridique <i>Associaton loi 1901, Statut privé etc...</i>	
SIRET/SIREN	
Code APE / NAF	
Adresse du siège social	
Code postal – Ville	
Site internet (si existant)	
Téléphone	
Email	
Activités principales réalisées	
Nombre de salariés ou bénévoles	
Représentant(e) légal(e)	
Nom et Prénom	
Fonctions	
Adresse mail	
Numéro de téléphone	

2. Description du projet proposé

La description doit être claire, précise et concrète

Présentation de l'activité (contenu de l'action) :

Contexte et objectifs :

Publics cibles :

Lieu de pratique :

Calendrier de réalisation :

Dispositions techniques et pédagogiques mises en œuvre (*moyens humains et matériels, outils pédagogiques*) :

3. Budget prévisionnel du projet

Le budget doit être réaliste et proportionné au regard de l'action envisagée.

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
Rénumérations (préciser la nature de l'activité)		Subventions COM Montant de l'aide sollicitée	
Sous-total		Sous-total	
Services extérieurs		Autres apports	
Locations		Aides privées	
Entretien et réparation			
Documentation		Apports en nature	
Autres			
Sous-total		Sous-total	
Achats		Autofinancement	
Fournitures			
Prestations de service			
Sous-total		Sous-total	
Autres			
Sous-total			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

Le volume financier maximal par discipline et par activité est le suivant :

- **Jeux de société : 18 heures / 2 700 euros**
- **Jeux d'adresse – jeux de table : 18 heures / 4 200 euros**
- **Athlétisme : 21 heures / 1 000 euros**
- **Danse : 18 heures / 1 700 euros**
- **Escrime : 15 heures / 1 100 euros**
- **V.T.T : 21 heures / 2 300 euros**
- **Excursions en catamaran : 20 heures / 2 300 euros**
- **Voile – Kayak – Optimist : 16 heures / 1 400 euros**
- **Beach tennis : 16 heures / 1 300 euros**

Récapitulatif des pièces à joindre au dossier

Vérifiez que votre dossier est bien complet. Seuls les dossiers complets seront examinés.

- Présent dossier dûment complété
Budget prévisionnel du projet

■ Pour une association (loi du 1^{er} Juillet 1901) déclarée :

- Récépissé de déclaration à la préfecture
- Récépissé d'avis de modification à la préfecture (si existant)
- Statuts de l'association
- Situation au répertoire SIRENE (N° SIRET)
- Copie des diplômes des intervenants
- Attestation fiscale (si existant)
- Attestation de l'URSSAF (si existant)
- RIB avec IBAN

■ Pour une entreprise :

- Extrait du KBIS
- Situation au répertoire SIRENE (N° SIRET)
- Attestation fiscale (si existant)
- Attestation de l'URSSAF (si existant)
- RIB avec IBAN
- Copie des diplômes des intervenants
- Organigramme de l'entreprise

Les porteurs de projets devront faire acte de candidature au plus tard le :

Date limite → Mercredi 08 Juillet 2020 à 12h00

Contact → jeunesse-sports@com-saint-martin.fr